



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 114587

Texte de la question

Mme Pascale Gruny attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur la suppression du titre de professeur de physique appliquée. La réforme nécessaire des filières STI et STL a engendré la suppression de la matière physique appliquée. Or, selon les intéressés, les conséquences sont lourdes pour les anciens enseignants de physique appliquée, devenant professeurs de physique-chimie. Outre l'obligation de remise à niveau des professeurs (notamment en chimie), les personnes concernées dénoncent la non-reprise de leur ancienneté en tant que professeur de physique appliquée. En conséquence, elle lui demande ce qu'il compte faire pour apporter des garanties et rassurer ces enseignants quant à leur retraite.

Données clés

Auteur : [Mme Pascale Gruny](#)

Circonscription : Aisne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114587

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juillet 2011, page 7794

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)